L'USINENOUVELLE

Ondes, vaccins, nanoparticules... quand le citoyen défie l'expert

PAR ANNE-SOPHIE BELLAICHE ET MANUEL MORAGUES

TECHNOS ET INNOVATIONS , CONSOMMATION , ENVIRONNEMENT , RECHERCHE , LINKY | PUBLIÉ LE 07/06/2018 À 11H30

Refusant de déléguer leur confiance aux institutions scientifiques, des citoyens dopés au numérique imposent leurs combats aux industriels.

En visite chez Verquin, le 18 mai, la secrétaire d'État Brune Poirson a annoncé vouloir bannir le dioxyde de titane de l'alimentation.

Pas de répit ! Le 25 mai, l'association Priartem, qui dénonce les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques, assigne Enedis (ex-ERDF) en référé pour obtenir la dépose d'un compteur Linky, considérant que sa "pose forcée" constitue une violation du droit "à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé". Le 18 mai, Agir pour l'Environnement criait victoire devant l'engagement de la secrétaire d'État Brune Poirson de retirer du marché le dioxyde de titane, un additif (E171) partiellement sous forme nanométrique et potentiellement dangereux pour la santé. Le même jour était lancée par une trentaine d'associations une pétition demandant au président Macron de tenir son engagement d'interdire le glyphosate, herbicide accusé d'être cancérigène, "au plus tard dans les trois ans". En dix jours, plus de 175 000 signatures ont été recueillies. Et ne parlons pas du Levothyrox ou des vaccins…

La multiplication des remises en cause des expertises officielles en matière de risque sanitaire change la donne pour les industriels, ceux de l'alimentation et la santé en tête. Plus question de se reposer sur des réglementations contestées ou de dénoncer des peurs irrationnelles. Le point de vue du citoyen s'impose. "Les consommateurs, à tort ou non, ont conclu sur la toxicité de certaines substances. […] Conscient de ces craintes […], nous avons pris le parti de ne pas nous réfugier uniquement derrière la réglementation et avons considéré qu'aller au-delà de celle-ci en supprimant peu à peu ces substances controversées faisait partie de notre mission", explique Système U sur son site internet

Ces polémiques interpellent Virginie Tournay, directrice de recherche au CNRS dans les sciences du politique et membre du Cevipof. "*Il y a un déclin frappant de l'autorité sociale et culturelle des institutions scientifiques, dû aux réseaux sociaux qui nous saturent d'informations et mettent opinion et savoir scientifique sur le même plan*." La remise en cause de la "vérité scientifique", ravalée au rang d'opinion parmi d'autres – comme aux États-Unis sur le climat et la théorie de l'évolution – pourrait aussi toucher la patrie de Descartes. Sans aller jusque-là, il est clair qu'une méfiance à l'égard de l'expertise scientifique s'est enracinée. Elle s'est nourrie de l'accumulation des scandales et du dévoilement des méthodes de certains industriels. La fabrique du doute, chère aux cigarettiers, est emblématique : pendant près d'un demi-siècle, ces derniers ont, tout en connaissant la nocivité du tabac, mené campagnes de presse et études mensongères affirmant l'innocuité des cigarettes pour annihiler l'impact des études démontrant leur danger. La méthode a fait des émules, à l'image des pétroliers avec le benzène et de Monsanto avec le glyphosate, qui, comme l'ont montré les Monsanto Papers, a fait signer par des scientifiques reconnus des articles écrits par ses employés.

Internet, un puissant levier d'action

Résultat, les controverses scientifiques s'enlisent. Au risque de faire passer l'apport des scientifiques à la trappe. "*La fronde citoyenne ne s'arrêtera pas. La bataille d'experts est inutile. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à être touchés, ou à connaître une personne électro-hypersensible dans leur entourage*", a ainsi déclaré Gaëlle Vigouroux, conseillère régionale de Bretagne et membre du collectif Stop Linky, lors de son audition à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques. "*Il y a un sentiment d'impasse sur les controverses scientifiques*, déplore Arnaud Gossement, avocat spécialisé en droit de l'environnement. *On a un vrai problème pour gérer ce type de situation qui tourne au conflit, par communiqués et colloques interposés".*

Une chose est sûre, le temps est révolu où le citoyen n'osait pas se frotter à l'autorité scientifique. "*Nous ne sommes pas des scientifiques, mais ce n'est pas pour autant que le citoyen ne peut pas venir sur le champ de la science et interpeller experts et autorités*, revendique Sophie Pelletier, la présidente de Priartem. *Nous sommes concernés au premier chef*." Mieux instruits, accédant à l'information et refusant la passivité face aux institutions scientifiques et aux industriels, les citoyens ont trouvé avec le numérique un puissant levier d'action.

Beate Bartès, la présidente de l'association Vivre sans thyroïde, dirige l'une des deux associations de patients du comité de suivi du ministère de la santé sur le Levothyrox, un médicament contre les troubles de la thyroïde. Depuis sa maison de Léguevin, petite commune de Haute-Garonne, elle a lancé en 2000 un simple forum de discussion de malades sur internet. Fort des échanges et des connaissances accumulées, le forum s'est transformé en association il y a dix ans. Lorsque Merck lance la nouvelle formule du Levothyrox en mars 2017, l'association identifie des signaux alarmants sur l'état des patients et alerte. Beate Bartès voit aussi fleurir au fil de la crise des groupes sur Facebook. "Ils en existaient cinq ou six sur la thyroïde auparavant, il y en a aujourd'hui plus d'une cinquantaine", indique-t-elle. Leurs noms ? "Victimes du nouveau Levothyrox", "Levothyrox nouvelle formule thyroïde arnaque"… Face au déni du laboratoire et des autorités, les infos, vraies ou fausses, enflent et se partagent.

De la pétition aux actions de groupe

Le vrai coup de pression est venu fin juin 2017 de Sylvie Robache. Cette habitante d'Arras n'est plus sous Levothyrox à l'époque, mais elle s'inquiète et lance une pétition sur Mesopinions.com, qui atteint plus de 300 000 signataires. Le ministère finit par se mobiliser pour proposer des alternatives. Cédric Musso, le directeur de l'action politique chez UFC-Que choisir, confirme que la pétition "*a retrouvé une nouvelle jeunesse avec le numérique et amplifie le "name and shame*". Son association en a lancé une en mars pour refuser de payer Linky à Enedis et en a une autre en cours pour interdire le glyphosate d'ici à trois ans.

Au-delà des consommateurs, les grandes ONG déploient aussi une communication de plus en plus puissante sur le web. Le WWF, pour lutter contre la mine Montagne d'Or en Guyane, s'est adjoint le concours d'une agence de communication, "We are social", qui travaille pour des grands comptes comme Bosch, la SNCF et Mondelez. Résultat : un film époustouflant avec le footballeur Ibrahim Cissé qui totalise déjà plus 160 000 vues sur YouTube quand la précédente petite vidéo maison du WWF sur le sujet n'en dépassait pas 700.

Les sujets les plus mobilisateurs restent les substances chimiques dans les produits de grande consommation. Pour lutter contre l'angoisse, les applications sur smartphone se généralisent. UFC-Que choisir a lancé il y a deux mois Quelcosmétic, qui indique à partir d'un simple scan de code-barres les produits "à risques" ou "sans risques" en fonction des ingrédients (perturbateurs endocriniens, allergènes…). Succès immédiat avec 450 000 téléchargements. "*Cela permet de ne pas être uniquement dans la dénonciation, mais aussi dans l'action positive*", décrypte Cédric Musso. Sur le même principe, mais dans l'alimentaire, l'application Yuka, lancée l'an dernier par une start-up, compte 3,5 millions d'utilisateurs et 1 million de scans de produits par jour.

Au-delà du numérique, les citoyens investissent aussi le judiciaire. Les actions de groupe issues de la loi Hamon de 2014 ont ouvert la voie. Elles connaissent des limites, car elles sont réservées à quelques associations agréées et se limitent au préjudice matériel. Mais elles ont stimulé des avocats, qui réunissent des plaintes individuelles pour les traiter de manière collective. Le principe est de faire des économies d'échelles en informatisant via un site web la partie administrative des dossiers. We claim et My smart Cab sont sur ce créneau. Avec My smart Cab, Christophe Lèguevaques a réuni plusieurs milliers de clients contre Linky et le Levothyrox.

"*Nous sommes le site anti-lobby, explique l'avocat. Notre objectif c'est d'atteindre une masse critique pour pouvoir mobiliser des expertises scientifiques et tenir dans la durée face aux gros moyens des industriels."* Son livre de chevet est "Golden Holocaust", de Robert Proctor, sur la fabrique du doute par les industriels du tabac américains.

"L’expertise doit être collégiale pour une approche globale"

Roger Genet, directeur général de l’Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail (Anses)

Quelle est votre analyse des mobilisations citoyennes contre Linky, les vaccins… ?

Le progrès n’est plus a priori synonyme de bien commun. Les gens sont plus – sinon mieux – informés, les associations plus matures : elles possèdent des compétences scientifiques et ne se cantonnent pas à la contestation. Les citoyens veulent évaluer la balance bénéfices-risques d’un produit ou d’une technologie. S’il n’y a pas vraiment d’utilité pour eux, comme avec Linky ou les OGM, ils ne veulent pas courir le moindre risque.

Comment mener aujourd’hui des expertises plus apaisées ?

Le temps est révolu où le scientifique était sur un piédestal. Mener une enquête publique sur un dossier déjà ficelé ne passe plus. Les industriels doivent comprendre que développer une technologie et ne se poser la question de son acceptabilité qu’au moment de sa mise sur le marché mène au rejet. Il faut dialoguer en amont avec toutes les parties prenantes. L’expertise doit être collégiale pour une approche globale.

L’Anses évolue-t-elle dans sa façon de travailler ?

L’Agence s’est construite depuis l’origine, en 2010, sur l’ouverture et le dialogue - avec notamment un conseil d’administration composé de cinq collèges -, la transparence et l’indépendance des experts. Nous cherchons, non pas à établir un consensus, mais à créer un climat de confiance dans le processus de construction de nos avis. En matière de déontologie, nous avons affiné notre grille d’analyse des liens d’intérêts des experts et nous en tenons compte dès la préparation des revues de la littérature scientifique.

Polémiques tous azimuts

OGM : Halte à la culture

Commercialisés par Monsanto depuis les années 2000, les OGM sont au cœur de vives polémiques. Les ONG telles que Greenpeace s’inquiètent des risques de contamination croisée et de pollution de sol que font peser ces plantes résistantes aux herbicides sur l’environnement. Leur culture est prohibée dans neuf pays européens, mais pas leur importation.

Dioxyde de titane : le nano à la trappe

Pointé du doigt par Agir pour l’environnement depuis 2016 pour son caractère "potentiellement cancérigène", le dioxyde de titane est un additif utilisé sous la forme nano dans la cosmétique et la confiserie. En réponse aux actions de l’ONG, le gouvernement a demandé son interdiction d’ici à la fin de l’année 2018.

Ondes : Haro sur Linky et le mobile

L’opposition initiale aux antennes-relais a gagné en force et en effectifs avec la multiplication des cas d’électro-hypersensibilité (EHS) et des technologies radiofréquences (3G, 4G, Wi-Fi…). À la pointe, l’association Priartem est aujourd’hui très mobilisée contre Linky.

Levothyrox : Formule au pilori

Fin mars 2017, le laboratoire Merck met sur le marché une nouvelle version de son médicament destiné aux malades de la thyroïde, le Levothyrox. Les patients, qui ressentent de nombreux effets secondaires, ont déposé 17 000 signalements à l’ANSM. Plusieurs procédures judiciaires sont en cours.

Vaccins : rejet de l’obligation

Tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 doivent désormais être vaccinés contre onze?maladies. Une vague de méfiance s’est levée dans l’opinion publique, qui craint que les produits n’entraînent des maladies neurologiques ou auto-immunes, comme la sclérose en plaques.

https://www.usinenouvelle.com/editorial/quand-le-citoyen-defie-l-expert.N702184